



communiqué

Date

LE 30 JUILLET 1986

N^o 137

Pour publication

NOUVELLE POLITIQUE RELATIVE À L'IMPORTATION

DE TEXTILES ET DE VÊTEMENTS

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, l'honorable Michel Côté et le Solliciteur général du Canada, l'honorable James Kelleher, ont annoncé conjointement aujourd'hui, au nom du ministre du Commerce extérieur, l'honorable Pat Carney, que le gouvernement a l'intention de négocier un nouveau cadre pour la gestion des importations de vêtements et de textiles.

Comme le recommandait un rapport de la Commission du textile et du vêtement publié en 1985, le Canada poursuit des négociations internationales en vue de renouveler l'Arrangement multifibres, qui expirera le 31 juillet 1986. Le gouvernement a également l'intention de renégocier et de reconduire les accords bilatéraux de restriction des exportations qui sont en vigueur dans ces secteurs avec 25 pays fournisseurs à faible coût.

Exposant les grandes lignes des objectifs canadiens pour ces négociations, M. Côté a fait remarquer que les politiques en vigueur au cours des cinq dernières années ont été inadéquates et que les importations de vêtements à faible coût ont augmenté à un rythme annuel de 11 %, pendant que le marché enregistrait une croissance globale de 2,3 % seulement par année.

"Nous ne pouvons refuser de voir les réalités de la concurrence internationale dans ces secteurs ou dans n'importe quel autre, a dit le ministre, mais nous devons assurer un rythme de croissance plus modéré des importations, compatible avec un processus d'adaptation harmonieuse."

.../2